

**Collectif de soutien aux familles roms de la plaine de Triel-Chanteloup,  
membre du Collectif National Droits de l'Homme Romeurope**

Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens (ATTAC 78 Nord)

Collectif Français Etrangers en Yvelines (CEFY), Ligue des Droits de l'Homme (LDH),

Réseau Education sans Frontières (RESF), Secours Catholique Caritas France, Secours Populaire et des voisins solidaires.

**Avec le soutien sur le 78 de :**

Union Locale 78 Nord (CGT), Confédération Nationale du Travail (CNT), Union Syndicale Solidaires 78,

Alternative Libertaire, Ensemble pour une Gauche Citoyenne (Mantes la Jolie) , Europe Ecologie/ les Verts,

Mouvement de la Paix, Nouveau Parti Anticapitaliste , Parti Communiste Français, Parti Socialiste, Parti de Gauche

Triel sur Seine, le 17/7/2017

**Expulsion programmée des bidonvilles de la plaine  
Le collectif Romyvelines communique**

Des familles roumaines, pauvres parmi les pauvres, vivaient depuis 2009 au milieu de la plaine de Triel, en bidonville, sans eau et avec un branchement électrique de fortune.

Au milieu de cette plaine en partie abandonnée car interdite à la culture du fait des pollutions, ils ne dérangent pas grand monde, si ce n'est quelques chasseurs.

Ils y ont installé un petit village, et avec l'aide d'associations (collectif Romyvelines, Secours Catholique) qui ont permis l'accès aux droits et à la scolarisation des enfants, d'une avocate pour faire annuler des arrêtés d'expulsion intempestifs, ils ont réussi à s'y maintenir jusqu'en 2012.

Fin 2012, le sous préfet s'est intéressé à eux, en application de la circulaire interministérielle du 26 août 2012 et a créé une MOUS (maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale) pour les accompagner vers l'emploi et le logement. L'opérateur social PACT, devenu SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat), représenté sur le terrain par une ou deux travailleuses sociales suivant les périodes, les a aidé à s'inscrire à des stage de formation professionnelle, à chercher et à trouver du travail, à faire les démarches leur permettant d'accéder à leurs droits dans tous les domaines, à faire des demandes de logement. Progressivement, ceux qui le pouvaient ont obtenu des logements et se sont installés en appartements dans diverses communes de la région; ils sont devenus des gens «comme tout le monde». A ce jour, une trentaine de familles sont relogées ou en voie de l'être. Mais un peu plus sont encore sur le terrain, dont beaucoup sont éligibles à un logement social.

Fin 2016, la préfecture qui finançait seule la MOUS, du fait de refus des collectivités locales de participer ( contrairement à ce qui se fait dans d'autres départements ) a décidé qu'elle ne pouvait pas continuer par manque d'argent.

Parallèlement, les communes et la communauté urbaine, se sont donc brusquement aperçues que les conditions de vie étaient indignes dans ce village-bidonville. Ils avaient pourtant dans leur obligations légales la fourniture de l'eau et la collecte des ordures pour tous leurs habitants, ce qu'ils n'ont jamais fait. Elles ont préféré demander l'expulsion des habitants, sans même prévoir un lieu de vie de transition.

Monsieur le Sous-Préfet de Saint Germain nous a précisé que le bidonville sera évacué dans la semaine du 24 au 28 juillet, en même temps que tous les autres bidonvilles de la plaine.

Les seules propositions d'attente faites sont l'hébergement en hôtel par le 115, ce qui d'une part engorge encore plus le dispositif, et d'autre part constitue des conditions de vie extrêmement précaires et instables pour des familles dont la plupart ont des enfants.

De plus, si quelques familles ont reçu l'assurance que, si elles respectent certaines conditions, elles seront hébergées jusqu'à leur logement, les autres risquent d'être «jetées à la rue» au bout de quelque nuits.

Pourtant des terrains actuellement vacants, auraient pu être utilisés pour y mettre des caravanes ou des mobil'homes ou des containers ou autres. Des budgets existent à la préfecture de Région pour accompagner de telles opérations.

Le Collectif Romyvelines regrette que l'évacuation se fasse avant que l'entrée dans un logement de toutes les personnes « éligibles » ne soit effective (ce qui peut demander plusieurs mois) et qu'elles soient dans l'obligation d'accepter un hôtel : un coût exorbitant pour la société et un logis incompatible pour les familles avec des enfants.

Il proteste qu'ainsi au moins 70 personnes vont se retrouver après 2 ou 3 nuits d'hôtel dans la rue, sans compter les personnes expulsées des bidonvilles de Carrières sous Poissy. Il regrette que les élus des communes, du conseil départemental ne se sentent pas concernés par ce drame qui s'annonce.

Nous rappelons si besoin en est qu'il s'agit d'êtres humains, d'enfants que l'on est en train de détruire (quid d'une scolarité si bien commencée quand il faut errer d'un lieu à l'autre?)

Essayons plutôt de construire ensemble des projets qui leur permettent, enfin, de réaliser leur souhait: s'intégrer tout en respectant nos différences à tous.

NB: Le collectif vient de demander au Sous préfet de repousser la date de l'expulsion des bidonvilles du fait d'un drame qui vient de les toucher (noyade accidentelle d'un jeune homme vivant dans le bidonville le 9 juillet).

Pour tout contact:

Annick Omond [annick.omond@orange.fr](mailto:annick.omond@orange.fr) tel 06 80 43 89 75

Anne Laforgue [anne.laforgue@orange.fr](mailto:anne.laforgue@orange.fr) tel 06 32 68 01 41

Jean-Pierre Bercovici [jeanpierre.bercovici@secours-catholique.org](mailto:jeanpierre.bercovici@secours-catholique.org) tel 06 03 85 44 98